

MARLY, le 30 septembre 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 28 septembre 2022
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 09	<u>Etaient présents</u> :	Mrs. HORY, ROSE, ROTHEA,
Nombre de membres présents	: 08		Mmes JACOB-VARLET, HETHENER
Nombre de suffrages exprimés	: 09		LARCHER, MOREAU, NOEL
Nombre de membres absents	: 01	<u>Absente excusée</u> :	Mme FRANCFORT (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absents ayant donné procuration	: 01		

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 21 septembre 2022

XXIV – Modification du tableau du personnel

Le Président du C.C.A.S. informe les membres du Conseil d'Administration que dans le cadre de la gestion prévisionnelle du personnel, il y a lieu de procéder à une modification du tableau des effectifs comme ci-après :

FILIERE	POSTE A SUPPRIMER		POSTE A CREER		DATE D'EFFET
	Nb	GRADE	Nb	GRADE	
MEDICO-SOCIALE	1	Agent social Principale 2 ^{ème} classe Titulaire (TNC 26/35 ^{ème})	1	Agent social Titulaire (TNC 26/35 ^{ème})	01/11/2022

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- de **MODIFIER** comme présenté ci-dessus le tableau des effectifs du personnel
- de **PREVOIR** les crédits en conséquence au budget

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 30 septembre 2022
Pour extrait conforme, Marly, le 30 septembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY
Maire de la Ville de Marly